



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des Territoires**

## **DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE**

### **BASSIN DE LA MAINE**

#### **AVIS AUX USAGERS**

#### **Rivière : LA SARTHE**

#### **Référence : Avis\_DDT49-2025-135-Sarthe**

Les usagers du bassin de la Maine sont informés de l'installation d'un pont en canoë-kayak sur le bras secondaire de la Sarthe au niveau du quai du moulin d'Yvray dans le cadre de la « 6<sup>e</sup> édition de Color l'Anjou » sur le domaine public fluvial sur la commune d'Étriché.

**Date et horaire : 6 juillet 2025 de 9 h à 18 h**

La navigation sera interrompue sur ce bras secondaire pendant le déroulement de la manifestation, mais elle restera maintenue sur le bras principal. Elle s'effectuera sous le contrôle et la responsabilité des organisateurs qui assureront la sécurité et la régulation.

Les usagers de la voie d'eau devront réduire leur vitesse sur toute la zone concernée et faire preuve d'une vigilance particulière.

Le stationnement des bateaux de toute sorte et l'implantation de perches en rivière, seront interdits sur le plan d'eau réservé pendant la durée de la manifestation.

À Angers, le 1 juillet 2025  
Pour le Préfet et par  
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN